



Hiver 2017

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

Les inscriptions aux activités d'hiver sont en cours! Près de 150 activités sont offertes par nos organismes et entreprises partenaires.

L'inscription se déroule jusqu'au 4 décembre.

Pour en savoir plus :
Info-loisirs : 418 839-9561
loisirs@ville.levis.qc.ca
ville.levis.qc.ca



GRANDS ÉVÉNEMENTS CIRCULATION



Lors de grands événements, la Direction du service de police se réserve le droit d'apporter des modifications à la circulation habituelle. Le cas échéant, une signalisation appropriée est mise en place. Voici un événement qui aura prochainement un effet sur la circulation :

Fête de Saint-Nicolas – Le samedi 3 décembre

Information : www.saint-nicolas.qc.ca ou 418 831-5217

Marché de Noël de Lévis – Du 9 au 11 décembre 2016

Information : www.vieux-levis.com ou 418 838-1209

Info fermeture de rues : ville.levis.qc.ca/circulation

Pour suivre l'actualité de votre ville (avis de faire bouillir l'eau, fermetures de rues, etc.), abonnez-vous aux alertes de contenu au ville.levis.qc.ca/alertes ou à la page Twitter au twitter.com/villedelavis.

Pour connaître tous les événements qui se tiennent sur le territoire lévisien : visitezlevis.com

Stationnement en période hivernale et Opération déneigement

SE PRÉPARER À LA SAISON HIVERNALE 2016-2017

Réglementation sur le stationnement en période hivernale 1^{er} décembre 2016 au 15 mars 2017

Cette réglementation s'applique sur certaines rues de Lévis du 1^{er} décembre au 15 mars de 23 h à 7 h. Les automobilistes doivent surveiller et respecter les panneaux de signalisation en place.

Des espaces de stationnement municipaux sont mis à la disposition des automobilistes et peuvent être utilisés lors d'une opération déneigement. La liste des stationnements est disponible sur le site internet ville.levis.qc.ca.

Opération déneigement – Stationnement de nuit – 1^{er} décembre 2016 au 15 mars 2017

Du 1^{er} décembre au 15 mars, lorsqu'une opération déneigement est décrétée, il est interdit de stationner un véhicule dans les rues entre 23 h et 7 h. Chaque opération déneigement est annoncée (à partir de 16 h) à la population sur le site ville.levis.qc.ca ou en composant le 418 838-4175. Une opération déneigement peut avoir lieu même par beau temps après la fin des précipitations de neige.

Pour en savoir plus sur le déneigement : ville.levis.qc.ca/deneigement

Pour s'inscrire aux alertes de contenu : ville.levis.qc.ca/alertes

OPÉRATION DÉNEIGEMENT

Vérifiez avant de stationner la nuit!

418 838-4175

Alertes par courriel : www.ville.levis.qc.ca/alertes



DÎNER CONFÉRENCE Bell

6 décembre 2016 | 11 h 30 à 13 h 30



LE FLEUVE ET SES AFFLUENTS : UN PUISSANT LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

Par M. Gilles Lehouillier
Maire de Lévis

Au Centre de congrès et d'expositions de Lévis, 5700, rue J.-B.-Michaud, Lévis

PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRE



PARTENAIRES MÉDIAS



Inscrivez-vous dès maintenant!

En ligne : cclévis.ca

Par téléphone : 418 837-3411, poste 232

INVITATION

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
Programme particulier d'urbanisme (PPU)

Vieux-Saint-Romuald

Le mardi 6 décembre à 19 h

Église de Saint-Romuald, 180, rue de Saint-Romuald, Lévis

Assemblée tenue par la Commission consultative d'urbanisme et d'aménagement (CCUA)

ville.levis.qc.ca/PPU



AVIS PUBLIC**INFORMATION ET CONSULTATION
DU DOSSIER PAR LE PUBLIC SUR LE****PROJET DU PROLONGEMENT DE
LA RUE SAINT-OMER PAR LA VILLE DE LÉVIS**

Le projet consiste à prolonger la rue Saint-Omer, à partir du chemin des Forts jusqu'au boulevard Wilfrid-Carrier, sous forme d'un boulevard urbain, avec un terre-plein central. Le projet comprend aussi le réaménagement de la rue des Moissons, entre le boulevard Wilfrid-Carrier et la rue Monseigneur-Bourget, ainsi que le raccordement de la rue des Moissons avec le prolongement de la rue Saint-Omer.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet à compter du 29 novembre 2016. Ces documents sont disponibles pour consultation à l'endroit suivant :

Bibliothèque Pierre-Georges-Roy

7, rue Monseigneur-Gosselin
Lévis (Québec) G6V 5J9
Tél. : 418 838-4122
Accès Internet gratuit

Heures d'ouverture :

Mardi, mercredi et jeudi : 9 h – 20 h
Vendredi : 12 h – 20 h
Samedi : 9 h – 17 h
Dimanche : 13 h – 17 h
La bibliothèque sera fermée les 24, 25,
31 décembre 2016 et le 1^{er} janvier 2017.

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Bibliothèque des sciences juridiques
Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales et internationales
400, rue Sainte-Catherine (accès via la Bibliothèque centrale,
local A-M100)
Montréal (Québec) H2L 2C5
Tél. : 514 987-6184

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 – 22 h
Samedi : 11 h 00 – 17 h
La bibliothèque sera fermée à partir du 23 décembre 2016
à 12 h jusqu'au 4 janvier 2017 inclusivement.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 00
13 h 00 – 16 h 30

Le centre sera fermé les 23, 26, 27 et 30 décembre 2016
et les 2 et 3 janvier 2017.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732, de même que sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

SÉANCE D'INFORMATION

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
tiendra une séance d'information :

Le mardi 13 décembre 2016, à compter de 19 h 30

Salle Harfang des neiges
Hôtel L'Oiselière
165-A, Route du Président Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6E2

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet ; cette demande doit être faite au plus tard le 13 janvier 2017 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Cet avis est publié par la Ville de Lévis conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (RLRQ, 1981 c. Q-2, r.23).

Le 30 novembre 2016

AVIS PUBLIC**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT RV-2016-15-95****PRENEZ AVIS QUE :**

Le **Règlement RV-2016-15-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**, adopté par le conseil de la Ville le 11 octobre 2016, est entré en vigueur le 19 novembre 2016.

Ce règlement a pour objet d'autoriser spécifiquement l'usage C202 véhicules automobiles dans la zone M0920 et de prévoir des normes applicables à cet usage.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

La greffière par intérim
Marlyne Turgeon, avocate

Le 22 novembre 2016

AVIS PUBLIC**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
ET RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT
RÈGLEMENT RV-2016-15-83 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT RV-2011-11-22
SUR LE PLAN D'URBANISME****PRENEZ AVIS QUE :**

Le **Règlement RV-2016-15-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme**, adopté par le conseil de la Ville le 11 octobre 2016, est entré en vigueur le 19 novembre 2016.

Ce règlement a pour objet d'agrandir une affectation résidentielle faible densité à même une partie d'une affectation commerciale artérielle.

Résumé du plan d'urbanisme

Le Règlement RV-2016-15-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme vise l'agrandissement d'une aire d'affectation *Résidentielle faible densité* à même une aire d'affectation Commerciale artérielle, située à proximité de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue Champigny, secteur Saint-Jean-Chrysostome. Plus précisément, il s'agit d'ajouter une bande de terrain de terrain d'un peu moins de 10 mètres de largeur à l'affectation *Résidentielle faible densité* afin de permettre l'agrandissement d'une propriété résidentielle.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

La greffière par intérim
Marlyne Turgeon, avocate

Le 22 novembre 2016

AVIS PUBLIC**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT RV-2016-15-84****PRENEZ AVIS QUE :**

Le **Règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**, adopté par le conseil de la Ville le 11 octobre 2016, est entré en vigueur le 19 novembre 2016.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone H1617 à même une partie de la zone M1626.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

La greffière par intérim
Marlyne Turgeon, avocate

Le 22 novembre 2016

AVIS PUBLIC**AVIS IMPORTANT À L'ATTENTION
DES FOURNISSEURS DE LA VILLE****DÉMÉNAGEMENT DE LA
DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT**

Veillez prendre note que le **9 décembre** prochain, les bureaux de **Direction de l'approvisionnement** de la Ville de Lévis présentement situés sur la rue du Blizzard dans le secteur Charny seront réaménagés au **9009, boul. du Centre-Hospitalier, Lévis, Qc. G6X 1L4**, également dans le secteur Charny. (Près de l'Aquaréna)

Il est très important de vous assurer de transmettre vos soumissions à la bonne adresse pour les appels d'offres dont l'ouverture aura lieu après cette date.

Veillez également noter que nous ne pourrions recevoir de dépôts de soumissions lors de cette journée de déménagement et que nous vous accueillerons à notre nouvelle adresse à partir du 12 décembre, 8 h 30.

Je vous remercie de votre attention.

Le Directeur de l'approvisionnement
Vincent Vu